

Toulouse, le 28 juillet 2023

Décision prise par le Président de Réseau31

Décision n°20230728-258

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de Réseau31 et notamment l'article 13-2 ;

Vu la délibération du Conseil syndical de Réseau31 portant délégations de compétences au Président et au Bureau syndical en date du 18 octobre 2021 ;

Considérant le point A3-8 de la délégation de compétences au Président ;

Considérant l'opération de construction d'une unité de stockage mutuelle d'eau potable pour le compte du syndicat intercommunal des Eaux des Vallées du Girou, de l'Hers, de la Save et des Coteaux de Cadours ;

Considérant la nécessité de constituer une servitude de passage de trois canalisations d'adduction d'eau potable, d'une canalisation d'évacuation d'eaux pluviales, d'une ligne pilote et d'un fourreau pour raccordement électrique implantés sur la parcelle cadastrée section E n°337 sise sur la commune de CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS ;

décide

Article unique : de conclure, au profit de Réseau31, un acte de servitude de passage de canalisations sur la parcelle cadastrée section E n°337 sur la commune de CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS appartenant à Madame Jacqueline BOUTIC, Monsieur Laurent BOUTIC et Monsieur Paul BOUTIC, dont l'emprise globale sera de 112,50 m² (soit 22,50 mètres linéaires sur 5 mètres de large), avec renonciation de leur part au versement de toute indemnité à quelque titre que ce soit.

Cet acte portant création de servitude nécessitera la prise en charge des frais notariés et de publicité foncière par Réseau31.

Sabine GEIL GOMEZ
Pour le Président et par délégation,
La 2^{ème} Vice-Présidente



Annexe : plan

Département de la Haute-Garonne

COMMUNE DE CASTELNAU D'ESTRETEFOND
 Chemin du Blancher

PLAN DE SITUATION

Echelle : 1/25 000

PLAN DE BORNAGE ET DE RECONNAISSANCE DE LIMITE
 Echelle 1/250

DOSSIER : 20_366	Fichier : 20_366_2_B_1.dwg	Date du mesurage : 28/01/2021	Report / Contrôle : AS / MP
Ind. Date :	Modifications		
0 11/02/2021	Elaboration du document		
1 20/04/2023	Implantation des bornes		

Signature : SARL GEXIA FONCIER EXPERT
 209 Rue Jean Berf - Etat. apour to : 31670 LAROSE
 Tél. 05 67 89 20 39 - Fax. 05 67 89 20 39

Signature : Rue Robert Caumont - Bât P - 33048 Bordeaux Cedex
 Tél. 05 59 57 61 08 - Fax. 05 59 57 61 09

Email: contact@gexiafoncier.fr

Gexia Foncier
 LE GÉOMÈTRE EXPERT

Designation Cadastreale : Commune de Castelnau d'Estretэфond

Section E n° 216, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342 425

Adresse : chemin du blancher

Contenance Cadastreale :

E 216: 21a20ca, E 336: 46a45ca, E 337: 19a55ca, E 338: 11a10ca, E 339: 12a15ca, E 340: 09a05ca, E 341: 10a60ca, E 342: 11a35ca, E 425: 07a50ca (non garantie)

Propriété de :

E 216: Indivision Garrouste
 E 336, 338: Mme Dellac
 E 425: M. Dellac
 E 337: indivision Boutic,
 E 339: Indivision Dalet-Zonta
 E 340, 341, 342: Commune de Castelnau d'Estretэфond

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Echelle : 1/ 5000

Emprise de l'opération

PLAN DE BORNAGE ET DE RECONNAISSANCE DE LIMITE
 ECHELLE 1/250

TABLEAU DES COORDONNEES DU PERIMETRE

SCALETTE	X	Y
A	1562875.05	2289853.32
B	1562792.89	2290297.21
C	1562752.30	2290207.23
D	1562718.04	2290122.25
E	1562730.54	2290115.99
F	1562718.04	2290084.34
G	1562742.42	2289979.59
H	1562718.04	2289958.11
I	1562659.80	2289938.40
J	1562668.87	2289842.95
K	1562678.42	2289845.32

LEGENDE

- Application cadastrale
- Limite bornée
- Mur
- Clôture
- Bâtiment
- Haie / végétation dense
- Réseau Elec
- Signalisation verticale
- Mobilier urbain
- Réseau PTT
- Arbre feuillu
- Borne OGE existante
- Borne nouvelle

NOTA

- Les points F et E ne rentre pas dans la présente délimitation
- Ce plan n'a pas pour objet de régler les éventuelles servitudes pouvant grever ou bénéficier à la propriété d'origine. Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système RGF-CC43 par mesure GPS (précision absolue classe 1). Les coordonnées altimétriques sont exprimées dans un système local indépendant.

ficlier: 20_366_2_B_1.dwg

Gexia Foncier
 LE GÉOMÈTRE EXPERT